

Sarl GARAGE DU PONT DU PIN

REPARATEUR AGREE PEUGEOT
12 AVENUE D AURILLAC - 46100 FIGEAC France
TEL : 05.65.34.01.56 - FAX : 05.65.34.53.68
contact@peugeot-FIGEAC France.com
SIRET : 70165029300023 - APE : 4511Z
TVA : FR63701650293 RCS: CAHORS B 701 650 293
Capital de 80366,00€



IBAN : FR76 1780 7008 0400 4212 3473 004
BIC : CCBPFRPTLS

.... PERIE QUENTIN
239 RUE LACOMBE

46160 GREALOU (France)

Facture n°1/25/100120

Date : 20/01/2025

Page : 1

N° DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N° IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
1 164 734	1015108						
DÉSIGNATION	N° PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	REMISE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
Pièces							
JOINT DE CREPINE POMPE A HUILE	101934	1,00	1	5,23		5,23	5,23
JOINT ETANCHEITE VILEBREQUIN	1608940680	1,00	1	54,00	10 %	48,60	48,60
JOINT DE POMPE A HUILE MOTEUR	101309	1,00	1	4,77		4,77	4,77
Sous-total Pièces							58,60 €
				TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		TOTAL T.T.C.
				58,60	1		70,32

Alpha 2A 8 0 18 5 7 20/01/2025 à 11:17:52 - (NF203) E 0376 F-qf / (NF225) B 0476 F-qf
www.peugeot.fr
A réception 20/01/2025 70,32 €

2023 C - DC177A45 - M à 102/2013 - PARAGON - Tél. : 01 46 49 41 36

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

Total remises : 6,48 €

Total TTC brut



N° DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE
1 164 734	1 015 108	
20/01/2025		Total T.T.C. 70,32 €

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur."

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Net à payer
70,32 €